Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 15/09/2026 - 8865 - 2023 B 01949 - 981 905 086 - 2M AUTO

- BILAN ACTIF -

2M AUTO

du 01/12/2023 au 31/12/2024

	N		N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles (1)			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations evaluées selon méthode équivalence			
Autres participations			
Créances rattachées à participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE			
ACTIF CIRCULANT			
Stocks			
Matières premières et approvisionnements			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	14 300		14 300
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances	1 206		1 206
Capital souscrit et appelé, non versé			
Trésorerie			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	1 390		1 390
Comptes de régularisation			
Charges constatées d'avance			
TOTAL ACTIF CIRCULANT			
Frais d'émissions d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion actif			
TOTAL ACTIF GENERAL			

Renvois:

(1) Dont droit au bail :

(2) Dont part à moins d'un an :

(3) Dont part à plus d'un an :

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

15 SEP. 2026

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN (Seine-Maritime)

CERTIFIÉS CONFORMES

- BILAN PASSIF -

2M AUTO

du 01/12/2023 au 31/12/2024

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 5 000,00)	5 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-1 415	
Situation Nette	[redacted]	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	[redacted]	
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	[redacted]	
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS	[redacted]	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit (2)		
Emprunts et dettes financieres divers (3)	2 150	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 055	
Dettes fiscales et sociales	6 105	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées		
Autres dettes		
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	[redacted]	
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	[redacted]	

Renvois :

	à plus d'un an	
	à moins d'un an	13 311,00

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :

(3) Dont emprunts participatifs :

- COMPTE DE RESULTAT -

2M AUTO

du 01/12/2023 au 31/12/2024

	France	Export	N	N-1
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	249 568		249 568	
Production vendue - biens				
Production vendue - services				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			77	
Total des produits d'exploitation I (1)				
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			178 077	
Variation de stock (marchandises)			-14 300	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			62 508	
Impôts, taxes et versements assimilés			146	
Salaires et traitements			20 694	
Charges sociales			3 886	
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortiss...				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisio...				
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux provisi...				
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux prov...				
Autres charges				
Total des charges d'exploitations II (2)				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobil...				
Autres intérêts et produits assimilés (5)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				

- COMPTE DE RESULTAT -

2M AUTO

du 01/12/2023 au 31/12/2024

	N	N-1
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Interêts et charges assimilées (6)		
Differences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)		
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels VI		
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	50	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles VII		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
BENEFICE OU PERTE		

Renvois:

(1) dont produits d'exploitation sur exercices antérieurs :

(2) dont charges d'exploitations sur exercices antérieurs :

(3) dont crédit-bail mobilier :

(3) dont crédit-bail immobilier :

(5) dont produits concernant les entreprises liées :

(6) dont interêts concernant les entreprises liées :

2M AUTO
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 5 000 euros
Siège social : 21 rue de la Broche
76520 QUEVREVILLE LA POTERIE
RCS : ROUEN 981905086

DECISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2025

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

L'actionnaire unique décide d'affecter comme suit la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 1 414.50 € :

- Report à nouveau débiteur : 1 414.50 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au cours des exercices précédents.

Pour copie certifiée conforme
Le Président



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

15 SEP. 2026



2M AUTO
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 5 000 euros
Siège social : 21 rue de la Broche
76520 QUEVREVILLE LA POTERIE
RCS : ROUEN 981905086

RAPPORT SPECIAL DE LA PRESIDENCE SUR LES CONVENTIONS VISEES
PAR L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

-:-

En application des dispositions des articles L 227-10 du Code de Commerce et 42-2 du décret du 23 Mars 1967, le présent rapport relate les conventions qui doivent être reportées sur le registre des décisions de l'actionnaire unique.

PREMIERE CONVENTION

Monsieur Madjid MESSAOUDENE a perçu une rémunération brute de 7 367.36 € au cours de l'exercice, au titre de son mandat de Président.

DEUXIEME CONVENTION

Le compte courant non rémunéré de l'associé unique présentant un solde créditeur de 2 150 € au 31 décembre 2024.

Le Président



2M AUTO
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 5 000 euros
Siège social : 21 rue de la Broche
76520 QUEVREVILLE LA POTERIE
RCS : ROUEN 981905086

-:-

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

-:-

Monsieur Madjid MESSAOUDENE, actionnaire et Président de la société 2M AUTO a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice de treize mois, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 249 645.61 € Hors Taxes.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 251 010.11 €.

Compte tenu de la structure de notre activité, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Achats de véhicules : 139 745 €
- Rémunération du personnel : 19 407.20 €

La Valeur Ajoutée s'est élevée à 32 063.10 €.

En conséquence, et après déduction de toutes charges d'impôts et amortissements, notre résultat se solde par une perte de 1 414.50 €.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspective d'avenir

Nous poursuivons notre développement.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice clos le 31 décembre 2024 fait ressortir une perte de 1 414.50 € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- Report à nouveau débiteur : 1 414.50 €

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au cours des exercices précédents s'agissant du premier exercice.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES DU RESULTAT FISCAL

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice prennent en compte des dépenses non déductibles du résultat fiscal pour un montant de 50 €.

Le Président

